

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

Si vous déclarez ci-dessous des **salaires versés par une société que vous contrôlez**, remplissez également les lignes "Dirigeants de sociétés" page 1 de la déclaration n° 2042C.

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Revenus d'activité	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, agents gén. d'assurance, fonct. chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents. Salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français				
	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère				
	1AG	1BG	1CG	1DG
Précisez, si vous en avez, vos salaires de nature exceptionnelle				
déjà inclus dans les montants des lignes 1AJ, 1AA, 1GB, 1GF, 1AP, 1AG...	1AX	1BX	1CX	1DX
Frais réels Joignez la liste détaillée sur papier libre				
	1AK	1BK	1CK	1DK
PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT		
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1A0	1B0	1C0	1D0
Pensions perçues par les non-résidents. Pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français				
	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère				
	1AM	1BM	1CM	1DM
Précisez, si vous en avez, vos pensions de nature exceptionnelle				
déjà incluses dans les montants des lignes 1AS, 1AZ, 1A0, 1AM	1AD	1BD	1CD	1DD
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX	Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance			
	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes de nature exceptionnelle déjà incluses ci-dessus				
	1AU	1BU	1CU	1DU
Rentes perçues par les non-résidents. Rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français				
	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus

– produits des versements effectués avant le 27.9.2017

• produits soumis au prélèvement libératoire 2DH

• autres produits 2CH

– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017

• produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 € 2VV

• produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 € 2WW

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

– produits des versements effectués avant le 27.9.2017

• produits soumis au prélèvement libératoire 2XX

• autres produits 2YY

– produits des versements effectués à compter du 27.9.2017 2ZZ

Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème 2DC

Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME 2FU

Autres revenus distribués et assimilés 2TS

Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe 2TR

Intérêts des prêts participatifs et des minibons 2TT

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible 2CG

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 2BH

Frais et charges 2CA

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères 2AB

Crédit d'impôt égal au prélèvement forfaitaire non libératoire effectué en 2018 2CK

Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire 2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de l'ensemble de vos revenus de capitaux mobiliers (rubrique 2)

et de vos gains de cession de valeurs mobilières (rubrique 3) 20P COCHEZ

3 I GAINS DE CESSON DE VALEURS MOBILIÈRES, DROITS SOCIAUX ET GAINS ASSIMILÉS

Plus-value sans application d'abattement 3VG

Moins-value 2018 3VH

4 I REVENUS FONCIERS *Location non meublée*

Micro foncier

Recettes brutes sans abattement <i>n'excédant pas 15 000 €</i>	4BE	<input type="text"/>
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BK	<input type="text"/>
- dont recettes exceptionnelles qui seront soumises à l'impôt	4XD	<input type="text"/>

Nom du locataire et adresse

Régime réel *Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Revenus fonciers imposables	4BA	<input type="text"/>
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	4BL	<input type="text"/>
Déficit imputable sur les revenus fonciers	4BB	<input type="text"/>
Déficit imputable sur le revenu global	4BC	<input type="text"/>
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD	<input type="text"/>
Recettes foncières non exceptionnelles	4XA	<input type="text"/>
Recettes foncières totales	4XB	<input type="text"/>
Majorations et régularisations qui seront soumises à l'impôt	4XC	<input type="text"/>
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2019	4BN	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale	4BZ	<input type="checkbox"/> COCHEZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible, calculée sur les revenus du patrimoine.	6DE	<input type="text"/>
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006	6GI	<input type="text"/> 1 ^{ER} ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs	6EL	<input type="text"/> 1 ^{ER} ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>) sur décision de justice définitive avant 2006	6GJ	<input type="text"/> 2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)	6EM	<input type="text"/> 2 ^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)	6GP	<input type="text"/>
Autres pensions alimentaires versées (<i>enfants mineurs, ascendants,...</i>)	6GU	<input type="text"/>

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions *prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts* 6DD | |

Nature des déductions

Épargne retraite : PERP et produits assimilés

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés	6RS	6RT	6RU
Plafond de déduction	6PS	6PT	6PU
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint			6QR <input type="checkbox"/> COCHEZ
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2018 <i>après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes</i>			6QW <input type="checkbox"/> COCHEZ
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats "Madelin" et versements exonérés sur un PERCO	6QS	6QT	6QU

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Vous trouverez les réductions et crédits d'impôt sur le formulaire n° 2042 RICL.

8 I DIVERS

Avance de 60 % de réductions et crédits d'impôt perçue en début d'année	8EA	<input type="text"/>
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	8TK	<input type="text"/>
Non-résidents :		
- retenue à la source prélevée en France <i>Joignez l'annexe n° 2041 E</i>	8TA	<input type="text"/>
- revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen <i>Report de la déclaration n° 2041 TM</i>	8TM	<input type="text"/>
Plus-values en report d'imposition non expiré	8UT	<input type="text"/>
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>Organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i>	8FV	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger <i>Joignez la liste des contrats</i>	8TT	<input type="checkbox"/> COCHEZ
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger <i>Joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i>	8UU	<input type="checkbox"/> COCHEZ

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Les soussignés

Domiciliés à

Attestent avoir hébergé

À leur domicile depuis le

 jusqu'à ce jour

ou jusqu'au

Fait à

Signature

le

JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT LA COPIE DU DERNIER AVIS DE TAXE D'HABITATION, DE TAXE FONCIÈRE OU DU CONTRAT DE BAIL DE LA PERSONNE QUI VOUS HÉBERGE.

L'article 441-7 du code pénal sanctionne d'une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende toute personne ayant établi une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

SI VOUS DÉPOSEZ UNE DÉCLARATION DE REVENUS **POUR LA PREMIÈRE FOIS** COMPLÉTEZ CE FORMULAIRE ET **FOURNISSEZ LES DOCUMENTS INDIQUÉS**

SI VOUS ÊTES LOCATAIRE OU COLOCATAIRE

> Copie du contrat de bail de votre logement au 31 décembre 2018

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT

> Copie du dernier avis de taxe d'habitation, de taxe foncière ou du contrat de bail de la personne
qui vous hébergeait au 31 décembre 2018

> Attestation d'hébergement (voir au verso) signée par la personne qui vous hébergeait au 31 décembre 2018

SI VOUS RÉSIDEZ DANS UN HÔTEL

> Attestation d'occupation d'une chambre d'hôtel délivrée par le gérant de l'hôtel où vous résidez
au 31 décembre 2018

SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ DANS UN FOYER

> Attestation délivrée par le foyer qui vous hébergeait au 31 décembre 2018

SI VOUS ÊTES DOMICILÉ AUPRÈS D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU D'UN ORGANISME AGRÉÉ À CET EFFET

> Attestation d'élection de domicile en cours de validité au 31 décembre 2018

SI VOUS ÉTIEZ RATTACHÉ JUSQU'À MAINTENANT AU FOYER FISCAL DE VOS PARENTS

Nom et prénoms des parents

Adresse des parents

**CES ÉLÉMENTS SONT INDISPENSABLES AU TRAITEMENT DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS.
SANS RÉPONSE DE VOTRE PART, VOTRE DÉCLARATION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.
VOUS NE RECEVREZ DONC PAS D'AVIS D'IMPOSITION OU DE NON IMPOSITION.**